“Le Coin du Broutteux”

L'TOUBAQUE

Vous avez lu, sus les gazettes, chès gins, à Paris, qui z'avottent pris l'habitude de faire passer vin les veines de leu corps de l'morphine et de l'cocaïne?

Quo qu'te rincontes, Broutteux? je n'd'attinds qui dittent; quo qu'ch'est de l'morphine et de l'cocaïne?

Bé, y paraîtrot que ch'est des drogues de pojon, qu'in verse vin inne petite chérinque de verre, in s'fait inne piqûre à sin bras... in presse sus l'chérinque qui vous antrodut vin l'corps chès drogues qui, à chin qui paraît, y vous font in effet d'baudet!... in vint comme tout chose... in jubile... in n'sait pus d'u qu'in est!

Mais, y paraîtrot que sti qui fait cha là y s'détrut la santé du corps et vint comme tout idiot. Et y n'faut po in printe par quantité, savez; la preufe ch'est qu'à Paris, d'z'otis qui faijottent, essin, inne partie de morphine, in erdoublant l'portion y z'ont moru!

Vous coperdez ben, qu'la police, qui avot ouvert l'œil d'pus lommint, ill' a mis halte là in défindant l'vente de chès sales drogues!

Vous n'savez po quo qui font l'z'amateurs qui n'saittent pus trouver d'quo s'faire des piqûres. Y prin'tent des prisses de cocaïne; ch'est incroïable, à Paris, l'z'hommes et les femmes qui ont c'mauvais vice.

Et dire que cheulle couteume des névropathes, comme in l'z'appelle, ill' nous vint d'l'Orient, des feumeux d'opium, acore inne belle saleté!... L'pisse de tout, ch'est que l'feumeu d'opium, comme l'névropathe, y vint comme tout hébété, ses djampes y floën'tent... y a l'tronnerie... pa les rues y joque comme in perdu... jusqu'au momint qui vint fou à loi!

Allons, veyons, l'tchœur sus la main, est-c'qui n'vaut po mi feumer toubaque?

In feumeu, tchan qui jubile in ratirant vin inne bonne crasse pipe... pû!... fû!... y n'a jamais busié, si veut tourner, à tchi qui dot c'plaiji.

Eh, bé, si vous volez l'savoir, ch'est à Jean Nicot, ambassadeur de France in Portugal, qui nous a fait connoître l'toubaque in n'd'in rapportant inne plante de Lisbourne.

Et, par attinte dire, in feumot d'ja d'pus lommint, vu qu'les marins espagnols l'avottent découvert vin l'île de Tabago, et ch'est in veyant des sauvaches feumer qui z'ont éprouvé eusses-mêmes et qui n'd'ont rapporté vin leu z'indrot.

Je n'd'attinds in, qui dit à min derrire :

— Je n'comprends pas le plaisir de fumer; *çà fait tort à la santé.*

D'cha, vous savez, comme in dit à Tourco, des goûts et des couleurs in n'in dispute po; les pus grands médecins n'ont po été du même avisse; y n'd'a qui z'ont dit qu'ch'étot du pojon et l'z'autes y ont répondu qui n'étot nin vrai.

J'connos gramint d'vis Tourtchégnos qui feum'tent d'pus l'âche de vingt ans, et si l'toubaque trot du pojon y a lommint qui n'arottent pus ma à leus dints.

Pou les prisses, ch'est l'même; j'connos inne femme qu'ill' ne d'a bouté pus qu'inne carée vin sin nez, et ill' est harse, savez.

Ch'est comme l'café; li, aussi, in a dit qu'ch'étot du pojon; si y étrot vrai, y a lommint qui n'arot pus d'blancs bonnets.

Pou n'd'ervenir au toubaque, allons, veyons; vla chi in paufe ovri, tchan qui est bet matte, y prind s'pipe et y alleume toubaque; in fait bonne chire de l'vir... s'n'idée s'erpose... y roblie s'fatigue, l'cô-pagnon.

Et l'mon père, assis au tcheun d'l'étufe, y wette l'funtchi in busiant à sin jeune âche, au temps passé, cha li fait involer de s'tête, alfos, des tristes saquos.

Wetti l'soldat, long de s'n'indrot; comben d'fos, in feumant, qui a invoi, inveuq les neuées bleues d'sin toubaque, in souvenir pou les ceux d'sin pays!

Wetti m'n'homme, chi, qui prind inne chique de toubaque vin s'bouque comme si ch'étrot in morceau d'chuque. Eh bé, vous sari croire que pou les marins ch'est in préservatif contre le scorbut?

Et sti qui feume des chigares et des chigarettes, est-c'que ch'n'est po inne distraction?

Wetti chés deux vissés mamans qui prin'tent inne petite prisse... y rincontent l'petit conte in boutant, par à tour, leus dogts vin l'tabatire, tcheue ducasse!

Les pus grands savants, l'z'hommes d'Etat, des célébrités erlommées y feum'tent toubaque et cha toudis été essin tout d'pus qu'in l'a découvert.

J'ai laichi dire que l'général Lasalle y chargeot à la tête d'ses hussards avecque s'pipe à s'bouque.

L'général Moreau, tchan qu'in a été pou li coper les deux djambes, y a d'mandé d'povoir feumer s'pipe pindant l'opération. Et y l'a fait, savez.

Jean Bart, li, y étot acor pus hard; pustôt qu'de s'rende, y allot feumer s'pipe à côté de l'poudrière, tout prêt à faire sauter sin bateau si l'z'Inglais faijottent les sines de l'approcher.

In fin d'compte, j'dis qu'ch'est des m'noules tchan qu'in vennera rinconter qu'cha détrut la santé; j'convins qui n'faut po laichi feumer l'z'afants trop jeunes, et l'toubaque, ch'est comme tous les bonnes choses, y n'faut po n'd'abuser. Tant qu'à l'coûtance, cha n'est po ruineux, allez, et j'diros ben comme sti la qui rincontot à in feumeu :

— Si vous aviez tout l'argent que vous avez dépensé à fumer, vous auriez une maison.

— Bah, ouais? y répond l'autre, vous n'feumez po, vous?

— Non, jamais.

— Eh bé, moutrez inne fos d'u qu'ill' est vous majon!

Pou définir min conte, rapport au toubaque, j'souhaite que vous cassez vou pipe l'pus tard possibe, coperdez!

J. WATTEEUW.

CONTRE LA MORPHINOMANIE

LA VENTE DES «STUPÉFIANTS»

Paris, 4 janvier. — M. Lescouvre, Procureur de la République, vient d'adresser, aux commissaires de police, du département de la Seine, une circulaire, dans laquelle il leur rappelle les prescriptions de l'ordonnance du 29 octobre 1846, et du décret du 1er octobre 1908, réglementant a vente, l'achat et l'emploi de l'opium et de ses extraits de la morphine et de la cocaïne.

Il les invite à ne pas perdre de vue ces prescriptions, toutes les fois qu'ils seront appelés à constater une mort violente, des bessures, ou des maladies qui paraîtraient avoir été provoquées par l'usage ou l'abus d'un de ces produits.

DES FUMERIES D'OPIUM A LYON

Lyon, 4 janvier. — La Sûreté Lyonnaise vient de découvrir des fumeries d'opium. Des perquisitions fructueuses ont été faites aujourd'hui. L'approvisionneur de la drogue est un nommé Chappat, vague pharmacien, déjà compromis dans l'affaire de la cocaïne. Opium et cocaine lui étaient fournis par une maison de droguerie allemande, et ces poisons entraient en France on ne sait comment, sans avoir été signalés à la douane.

NOTES D'ART

“ROUBAIX EN FÊTE”

PAR G.-A. GRAU

Une fresque de la Salle Pierre-de-Roubaix

La grandiose salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, dite salle Pierre de Roubaix, vient de s'enrichir d'une magnifique peinture décorative qui rehaussera encore d'un cachet tout à fait artistique les belles proportions architecturales de cette salle.

Nous avons employé à dessein le terme fresque, car, lorsque la composition sera en place elle donnera, à s'y méprendre, l'impression d'une peinture murale.

Elle garnit tout le fond de la salle, au-dessous de la galerie, couvrant deux grands panneaux et les « entre-deux » de la porte.

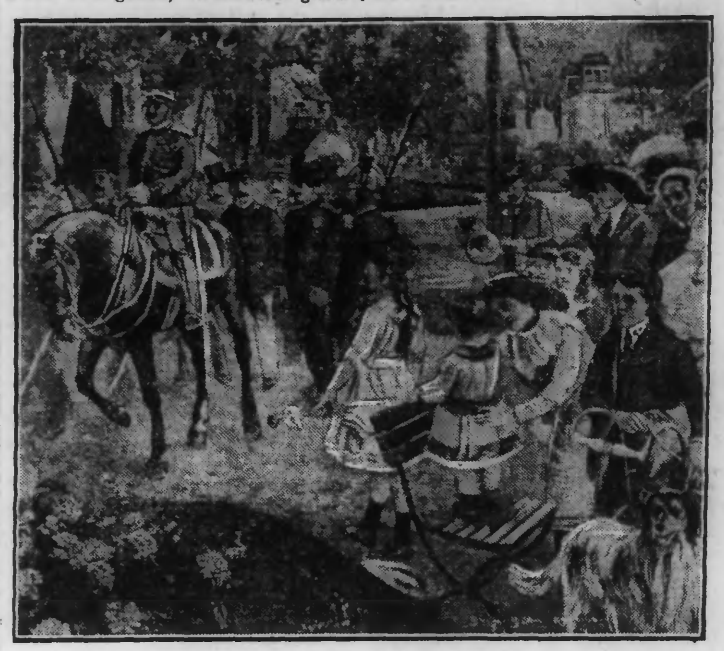

ROUBAIX EN FETE (Panneau de droite)

Le titre est suffisamment suggestif pour qu'on se rende compte de suite du sujet.

M. G.-A. Grau s'est inspiré d'un épisode de cette Exposition de Roubaix de 1911 qui a eu un si grand retentissement : « *Le cortège des drapeaux* ». Il a écrit, pour nos arrière-petits-enfants une page très vivante de l'histoire locale.

Dans un cadre merveilleux que formaient ces *palais éphémères aux silhouettes élégantes*, l'artiste fait mouvoir toute une théorie de personnages dont quelques-uns sont, pour les contemporains, d'une ressemblance frappante.

ROUBAIX EN FETE (Panneau de gauche)

Voici, au premier plan, les musiciens de la *Grande-Harmonie*, leur digne président, leur distingué directeur, puis les porteurs de drapeaux, d'oriflammes, de bannières, dont les couleurs vives et chatoyantes *tranchent gaiement* sur la *note* toujours un peu grise de notre ambiance septentrionale : puis les pompiers formant escorte, les gendarmes fermant le cortège, un journaliste notant ses impressions, quelques curieux très habilement et naturellement groupés. Et tout cela vit et s'agite. Le défilé se déroule devant les membres de l'Administration municipale de l'époque, M. Eugène Motte et ses adjoints, et les hauts dignitaires de l'Exposition, placés en arrière plan.

La composition est fort ingénieusement conçue; il y a une homogénéité complète et chaque chose est bien à sa place.

Quant à la facture, elle est large et vigoureuse à la manière qui caractérise l'incontestable talent pictural de M. Grau, et qui donne bien la sensation de la vie et du mouvement. La coloration générale s'harmonise bien avec le ton bistre de la sale; il y avait, de ce côté, un véritable écueil que M. Grau a tourné habilement. Quelques morceaux de la composition sont très poussés; nous signalerons notamment le coin du panneau de droite qui est tout simplement ravissant avec sa perspective profonde sur les pelouses verdoyantes du pac Barbieux et son horizon coupé par la gracieuse silhouette du pavillon argentin.

«Roubaix en fête» est, en somme, une peinture décorative d'un réel caractère, réunissant de très sérieuses qualités et faisant le plus grand honneur à l'artiste qui l'a signée.

M. G.-A Grau n'est certes pas un inconnu pour nos lecteurs, il compte parmi les meilleurs artistes de notre région; il n'est pas inutile toutefois, de rappeler qu'il est lauréat de l'Institut et de l'École des Beaux-Arts, titulaire du prix Meurand. Membre de la Société des Artistes Français, il était hors concours à 30 ans; enfin, à 35 ans, il recevait la croix de la Légion d'honneur.

DE L'EPINETTE.

L'Election Présidentielle

UNE CANDIDATE

Oui, pourquoi pas?... Jugeant sans doute qu'assez d'hommes briguent la succession du Président de la République, Mlle Marie Denizard, qui fut candidate dans la Somme, aux élections législatives, annonce son désir de se présenter aux suffrages des Congressistes de Versailles.

Voici ce qu'elle a dit à l'un de nos confrères :

— M. Ribot a déclaré que l'élection présidentielle ne se fait pas sur un programme, mais qu'elle se fait sur une personnalité; le choix des électeurs doit être basé sur les services rendus par les candidats, sur leur honorabilité, sur la dignité de leur vie; je n'ai donc pas à formuler de programme; je me présente. Aux électeurs de voir si je suis digne d'être élue... Oh! je ne me fais pas d'illusions! Ce n'est pas moi qui remplacera M. Fallières! Mais que les féministes de la Chambre et du Sénat — il y en a — se comptent sur mon nom, ce sera intéressant.

» On dira : « Une femme, chef d'Etat? Quelle plaisanterie!... » Eh là! Que dites-vous de la grande Catherine et de la reine Victoria? Ne furent-elles pas chefs d'Etat?

» Et la reine Wilhelmine, et la grande-duchesse du Luxembourg, ne sont-elles pas actuellement chefs d'Etat? Et n'avons-nous pas vu, dans notre France, des régentes sur le trône de rois mineurs? Ma candidature n'est pas si fantaisiste qu'on pourrait le croire. Elle signifie que la femme a le droit de prendre sa part du gouvernement, puisqu'elle paie sa part des impôts : pourquoi les veuves, les célibataires, les divorcées ne voteraient-elles pas? Pourquoi ne seraient-elles pas éligibles? Pourquoi les femmes mariées n'auraient-elles pas le droit de remplacer leur mari dans ses droits civiques, autorisée par lui, lorsqu'il est défaillant, malade ou absent?

» C'est là un programme féministe minimum. — C'est le mien. Je me propose pour le faire aboutir qu'on m'élise Présidente de la République, » pour voir

Les Étrennes aux Expulsés

ROUBAIX

DEUXIÈME LISTE

Mme Mulliez-Scalabre, 10 fr.; Mme Emile Toulemonde, 20 fr.; Mme Henry Lenglart, 10 fr.; Mme Delcourt-Prouvost, 20 fr.; Mme Mulliez-Delcourt, 5 fr.; Mme Boutemy-Mazure, 10 fr.; Mme Eugène Ernoult, 5 fr.; M. Victor Derville-Eloy, 20 fr.; Mme Justin Ruffelet, 10 fr.; Mme Joseph Watine-Delaoutre, 20 fr.; M. Martin Paulus, 10 fr.; Mme Jules D'Halluin-Motte, 5 fr.; Mme Marcel Lepoutre, 5 fr.; M. Paul Réquillart, 20 fr.; Mme Pierre Lestienne, 5 fr.; Mme Bayart-Joire, 20 fr.; Mme Félix Lorthiois, 5 fr.; Mme César Scrépel, 10 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme Paul Vanden Berghe, 50 fr.; Mme Pierre Parent, 5 fr.; Mme Léon Boutemy-Eloy, 5 fr.; Mme Prouvost-Delerue, 10 fr.; Mme André Masurel, 10 fr. Mme Victor Valentin, 10 fr.; Mme Cavrois-Mahieu, 500 fr.; Mlle Marie Cavrois, 50 fr.; Mme Benoit Roussel, 10 fr.; Mme Emile Roussel, 10 fr.; Mme Jules Fauvarcque, 10 fr.; Mme Eugène Motte, 20 fr.; Mme René Prouvost, 5 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mlle Giorieux, 10 fr.; Mme Prouvost-Motte, 10 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme Motte-Vernier, 20 fr.; Mme Eloy-Breuvart, 5 fr.; Mme Jules Toulemonde, 10 fr.; M. Paul Delattre, 5 fr.; Mme Edmond Lefebvre, 20 fr.; Mme Vanoutryve-Cavrois, 10 fr.; Mme Cavrois-Lagache, 20 fr.; Mme Edouard Prouvost, 10 fr.; Mme René Valentin, 5 fr.; Mme Prouvost-Masurel, 20 fr.; Mme Edouard Motte, 20 fr.; Mme Wattinne-Desurmont, 10 fr.; Mme Lestienne-Motte, 10 fr.

TOURCOING

QUATRIÈME LISTE

Mme Bodin, 1 fr.; Mlles M. et A. Dewavrin, 5 fr.; M. Louis Lehembre, 20 fr.; Mme Emile Lerat, 5 fr.; Mme Bara, 2 fr.; M. Pockre-Petit et sa famille, 100 fr.; Mme J. Petit, 5 fr.; Anonyme, d'Halluin, 5 fr.; un Père de Famille Roncquois, 1 fr.; Mme Lebec, 2 fr.; Mme Lepers-Dalle, 10 fr.; Mme Catteau-Délie, 2 fr.; Mme E. M..., Tourcoing, 2 fr.; Mme André Tiberghien, 5 fr.; Mme Albert Malard, 10 fr.; Anonyme, 2 fr.; Mme Jean Delemasure, 20 fr.; Mme Charles Six, 5 fr.; Mme Herbaux-Hassebroucq, 10 fr.; Mme Eugène Tiberghien, 5 fr.; Anonyme, 3 fr.; Anonyme, Tourcoing, 3 fr.; Mme Destombes-Dalle, 10 fr.; Mme Trentesaux-Flipo, 10 fr.; Mme Trentesaux-Van Elslande, 10 fr.; Mme Trentesaux-Destombes, 10 fr.; un tertiaire de Saint-François, 5 fr.; Mlles Voreux-Destombes, 5 fr.; Un jeune ménage sans enfant demande une prière des Exilés, 5 fr.; M. et Mme Defebvre-Vandecasteele, 2 fr.; Mme L. Vernier, 10 fr.; M. Dassonville-Dubar, 5 fr.; M. Deprost, 2 fr.; M. Arsène Malfait, 25 fr.; M. Alphonse Delesalle (Lille), 50 fr.; M. et Mme Ghesquières, 10 fr.; Mme Hubert Barrois, 10 fr.; M. Jean Leruste, 1 fr.

BLOC-NOTES

L'Etat et les Héritiers

Représentez-vous la tête de braves gens du village qui apprennent qu'une vieille parente vient de mourir, en laissant à ses cinq héritiers un titre nominatif de rente de trois francs. Cette nouvelle leur cause un petit émoi fait d'un regret, d'une larme et d'un petit contentement secret. Ils s'imaginent, d'abord, que trois francs de rente cela représente cent francs de capital. C'était vrai, il y a quelques années. Cela n'est plus, au moment où l'incendie a éclaté dans les Balkans et menace de mettre le feu à l'Europe. Au cours actuel, c'est 89 francs à partager à cinq. Première désillusion. Voici les autres qui suivent :

Il faut les pièces nécessaires pour toucher et réaliser le titre. En voici le prix d'après l'un des intéressés :

1° Une déclaration de succession de ma grand'mère	2 50
2° Une déclaration de succession de mon père	0 80
3° Un certificat de propriété (par acte notarié), établissant que mon père et les deux tantes étaient les héritiers de ma grand'mère	22 00
4° Un certificat de propriété (par acte notarié), établissant que mes deux sœurs et moi, sommes les héritiers et les seuls héritiers de mon père	22 00
5° L'acte de mariage de ma 1re tante	2 00
6° L'acte de mariage de ma 2e tante	2 00
7° L'acte de mariage de ma 1re sœur	2 00
8° L'acte de mariage de ma 2e sœur	2 00
9° Un certificat de paiement des droits de la succession de ma grand'mère	0 75
10° Idem., pour la succession de mon père	0 75
11° Une procuration pour vendre le titre	5 00
12° Timbre, courtage, frais divers	7 00
Total	68 80

La voyez-vous la tête des braves gens du village qui croyaient se partager cent francs et à qui il reste, pour tout potage, (89—69=20), une vingtaine de francs, soit à chacun quatre francs.

S'ils ne se mettent pas à louer l'Etat — le véritable héritier — c'est qu'ils ont le caractère mal fait! — ED. P.

Le naufrage du “Saint-Augustin”

LE VAPEUR AVAIT QUITTÉ MARSEILLE EN PARFAIT ÉTAT

Paris, 4 janvier. — Il résulte des renseignements fournis par la Compagnie Générale Transatlantique que le « Saint-Augustin » avait quitté Marseille, en très bon état de navigabilité à tous les points de vue. Différentes visites avaient eu lieu sous le contrôle du bureau « Véritas », la dernière remonte seulement au 19 août 1912. Enfin, le 16 décembre dernier, la visite réglementaire de partance, faite par les autorités *compétentes, signalait le navire en parfait* état, ainsi que ses embarcations. On ignore encore les causes véritables de l'accident, qui on le sait ont été attribuées tout d'abord à la défectuosité du navire.

Les Étrennes de M. Fallières aux Condamnés militaires

Paris, 4 janvier. — A l'occasion du 1er janvier, M. Fallières a accordé des grâces ou réductions de peine à 600 condamnés, détenus dans divers établissements pénitentiaires militaires de France et d'Afrique, en vertu de jugements prononcés contre eux par des Conseils de guerre de l'armée de terre.

Le VÉRITABLE SAVON à l'EAU de COLOGNE est marqué

312

Victor VAISSIER

41300

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, dimanche 5 janvier :

Soleil: lever, 7 h. 46; coucher, 4 h. 7.
Lune: dernier quartier du 30; nouvelle le 7.
Aujourd'hui: St Siméon; demain: Epiphanie.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies (salle chauffée). Fermés du dimanche à midi au mardi à 8 h. du matin.
De 9 h. à 11 h., Caisse d'Epargne.
De 10 h. à 1 h., visite des Musées.
De 10 h. 1/2 à midi, Société Saint-François-Régis (pour faciliter le mariage des ouvriers indigents), rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis.
De 11 h. à midi, visite à l'Hôpital.
De 11 h. 1/2 à 1 h., secrétariat du Peuple: rue du Vieil-Abreuvoir, 36 bis; rue de Lannoy, 202; rue des Arts, 16.
A 11 h., remise des titres de rente de la donation Lagache-Delattre à l'Hôtel de Ville (Salle des Adjudications).
A 3 h., MIREILLE à l'Hippodrome.

Notes du Dimanche

LE CHAMP DES ÉTOILES

Les jours où nous sommes nous rappellent le souvenir de ces populaires Rois mages, Balthazar, Melchior et Gaspard et de leur miraculeuse marche à l'étoile.

C'est une des occupations les plus dignes de l'intelligence humaine, cette science de l'astronomie à laquelle, après les bergers chaldéens, les premiers observateurs des astres, se livraient d'après la tradition les mages de l'Orient. Elle confine aux régions les plus élevées de la science comme de la poésie et voisine avec la haute métaphysique. Aussi est-il difficile, est-il rare d'être un grand astronome sans être poète et croyant.

Jamais mieux qu'à cette époque de l'année la nature ne pouvait seconder l'inspiration céleste reçue par les Rois Mages. Le champ des étoiles, en hiver — et c'est sur l'été un des avantages de cette saison que ne dédaignent pas les amoureux des astres — est lourd et brillant d'une scintillante moisson, qui perd une partie de son éclat en été.

Dès que la nuit est venue, regardez-les, ces astres innombrables : leur lointaine lumière palpite sans cesse. Quelle vie inconnue réside en ces troublantes lueurs? Pour quel appel vers l'homme qui les contemple battent ces paupières de flamme? Ah! quel calme, après l'agitation des journées, descend en l'esprit par les rayons si doux des étoiles, lorsqu'on les interroge et qu'on se laisse aller à toutes les pensées que fait naître leur observation!

Mystérieuses âmies de la nuit, qui êtes vous? L'imagination humaine a épuisé ses forces pour vous célébrer. Elle a trouvé pour vous des noms éclatants de poésie. Et cependant, si magnifiques soient-ils, la réalité l'est encore plus.

On aime sans doute à vous voir comparer aux perles du manteau de la nuit, à vous voir entrer dans tant de légendes séduisantes. Mais dans quel passionnant chemin l'homme s'engage-t-il lorsqu'il cherche et découvre votre nature! Votre existence, les lois qui régissent votre destinée, les problèmes soulevés par cette étude l'absorbent plus que le plus captivant roman. Ce qu'il apprend et ce qu'il devine le remplit d'admiration. Et l'astronomie, la vieille science des Rois Mages produit en lui une émotion que n'y ferait pas naître la plus splendide poésie; car elle conduit son intelligence vers une réalité beaucoup plus admirable, vers des régions où l'homme effrayé et haletant voit, à mesure qu'il avance, grandir en même temps que sa science, son ignorance et sa soif ardente de savoir...

Et se sentant si faible en ses moyens matériels, si puissant par la pensée, il répète les paroles d'un grand génie : « L'homme est un roseau... mais un roseau pensant. »

A. T.

La Cherté des Vivres

LE CONSEIL D'ETAT INTERDIT A LA MUNICIPALITÉ DE ROUBAIX, DE L'AUGMENTER PAR DES NOUVELLES TAXES D'OCTROI

Ainsi que notre information du 1er janvier le laissait pressentir, le Conseil d'Etat a refusé de ratifier deux des plus importantes modifications projetées au tarif de l'octroi par la municipalité socialiste, au lendemain de son arrivée à la mairie.

La municipalité voulait établir une taxe de 30 centimes sur tous les vins en bouteille, de luxe ou ordinaires. Le Conseil d'Etat repousse cette modification, contraire aux dispositions de la loi sur les boissons hygiéniques.

Le Conseil d'Etat n'admet pas davantage l'augmentation de cinq centimes, proposée à la taxe du poisson fin, actuellement fixée à 0 fr. 40. Devançant un projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre, il ramène même cette taxe à 0 fr. 25.

Le Conseil d'Etat rappelle aussi que les fers ouvrés devant entrer dans la composition des machines jouissent de l'exonération.

Les autres modifications sont approuvées.

La taxe proposée sur les vins en bouteille atteignait surtout la classe populaire; il faut se féliciter qu'elle ne soit pas approuvée, car ce sont les travailleurs qui en auraient pâti.

Quant à celle dite « sur les poissons fins », elle frappait un grand nombre de poissons très communément consommés dans toutes les classes de la population.

LA NATALITÉ DIMINUE

Les naissances en 1912 ont encore diminué. Alors qu'elles étaient de 2.348 en 1911, elles n'ont plus été l'année dernière que de 2.271, soit 71 en moins.

Il y a eu, cependant, 21 mariages en plus, soit 1.222. Heureusement, la mortalité a diminué elle aussi : 1.850 personnes sont décédées en 1912, soit 203 de moins qu'en 1911. De sorte que l'excédent des naissances a cru malgré tout : il est de 421 au lieu de 295 en 1911.

Le coût des conversations téléphoniques

Voici la liste des localités avec lesquelles le bureau téléphonique de Roubaix est admis à échanger des conversations téléphoniques à 0 fr. 25 :

Croix, Halluin, Haubourdin, Hem, Lannoy, Loos, Lille, La Madeleine, Seclin, Wambrechies, Wasquehal, Mons-en-Barœul, Mouvaux, Lomme, Marquette, Roncq, Ronchin, Hellemmes, Bondues, Linselles, Marcq-en-Barœul, Lambersart, Saint-André, Ascq, Pérenchies, Wattignies, Bousbecque, Baisieux.

Les Incendies en 1912

Les pompiers viennent de dresser leur statistique pour l'année 1912.

Au cours de l'année écoulée, les sauve*teurs sont sortis 75 fois*, contre 90 sorties en 1911.

Les 75 appels de secours se répartissent comme suit : 12 feux de cheminée; deux feux de cave; trois incendies de rez-de-chaussée; 14 feux de chambres; 1 incendie de cuisine; 2 incendies de planchers; 3 de greniers, 3 de magasins; 4 incendies dans des maisons à usage de commerce; 16 dans des établissements industriels; 3 dans des ateliers de menuiserie; 1 dans un chantier de bois; 1 dans une baraque; 1 dans une ferme; 1 dans un hangar; 2 dans des bureaux. Un appel a été motivé par une explosion de gaz; 3 pour des sauvetages de chevaux. Enfin, il y a eu deux fausses alertes.

LES DEGATS

Le total des dégâts occasionnés par les incendies de 1912, est relativement peu important. Il n'est en effet que de 480.000 francs, alors qu'en 1911, le feu avait occasionné deux millions 200.000 francs de dégâts.

28 incendies ont occasionné des dégâts insignifiants; 21 ont entraîné des dégâts de moins de mille francs; dix ont varié de 1.000 à 10.000 frs; deux ont atteint 15.000 francs; deux 25.000 francs; un incendie a occasionné 35.000 francs de dégâts; un, 60.000 francs et un 250.000 francs.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les dégâts occasionnés dans les sinistres en dehors de la ville pour les quels des secours ont été demandés au corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix. Ces dégâts ont été évalués à 600.000 francs.

Les trois incendies les plus conséquents sont survenus : le 24 mars, à l'usine de MM. Carrissimo, quai de Wattrelos; le 24 juin, dans le chantier de bois, Huyghes et fils, rue de Cohem; le 6 juillet, dans le magasin Société Anopyme d'Ameublement, rue de Bavai.

A part l'incendie de l'usine Carrissimo qui a entraîné environ 8 jours de chômage pour les ouvriers, aucun autre incendie n'a entraîné de chômage à Roubaix.

4.500 francs de dégâts répartis sur 13 sinistrés n'étaient pas assurés. Tous les autres dégâts ont été couverts par des Compagnies d'Assurances.

MOYENS D'EXTINCTION

Vingt-cinq incendies ont été éteints avant l'arrivée des pompiers.

Dans les autres, les sauveteurs ont utilisé les moyens d'extinction suivants :

Six incendies éteints au moyen de seaux d'eau; six au moyen d'une lance; six au moyen de 2 à 4 lances; un au moyen de 5 lances; deux au moyen de 6 lances; un au moyen de 10 lances. Douze feux de cheminée ont été éteints à l'aide de « gravois » jetés dans la cheminée et en faisant tomber la suie embrasée.

LES APPELS

Quarante-deux incendies ont été signalés par le téléphone; vingt-cinq par les avertisseurs publics; 8 par des exprès.

QUELQUES CONSTATATIONS

10 incendies ont éclaté entre midi et 2 h.; 12 entre 2 h. et 7 h. du soir; 14 entre 7 h. du soir et minuit; 21 entre minuit et 6 h. du matin et 16 entre 6 h. du matin et midi.

Il est à remarquer que la proportion des incendies est plus forte pendant l'heure du dîner et pendant la nuit que pour tout le reste de la journée.

Le mois où il y a eu le plus d'incendies est le mois de janvier : 9 viennent ensuite : mai : 7; juillet : 7; septembre : 7; février : 6; mars : 6; juin : 6; novembre : 6; les autres mois 3 ou 4.

La Compagnie a été appelée 7 fois à porter secours au dehors de la ville : 4 fois à Croix; 1 fois à Lys-lez-Lannoy; 1 fois à Wattrelos, et 1 fois à Tourcoing.

L'autopompe a manœuvré 5 fois aux incendies et la pompe à vapeur une seule fois.

La révision de la liste électorale pour 1913

La Mairie nous communique la note suivante :

« Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile sont invités à en faire la déclaration verbale ou écrite à la Mairie de Roubaix (bureau des élections) avant le 14 janvier courant.

» Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de revision en 1912 sont priés de vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme radiés de la liste électorale.

» Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir, le dimanche de 9 heures à midi. »

LA CLASSE DE 1912

La liste des jeunes gens appelés par leur âge à la formation de la classe 1912, est affichée à l'entrée de la Mairie, rue Neuve. Elle comprend à ce jour :

Pour le canton Ouest : 203 inscriptions; pour le canton Est : 431 inscriptions; pour le canton Nord : 404 inscriptions; soit un total de 1.038 jeunes gens.

A la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing

FUSION DES LIGNES A ET D

Nous tenons d'un haut fonctionnaire de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, qu'incessamment les lignes de tramway A, de Roubaix à Tourcoing via Fosse-aux-Chênes et la ligne D, de la place de Roubaix à Mouvaux seront fusionnées.

Cette fusion aura pour avantage de supprimer le stationnement d'une voiture Grande-Place de Roubaix. En outre, une importante modification sera apportée dans le service. Les départs sur les deux lignes fusionnées auront lieu toutes les sept minutes et demie, ainsi que cela existe sur la ligne B, de Roubaix à Wattrelos et à la frontière belge.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CREATION D'UNE COMMISSION

M. le Maire de Roubaix, considérant qu'il y a lieu d'organiser une commission de sécurité publique, qui devra déterminer les mesures de précaution propres à éviter les accidents, a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Sont nommés membres de la Commission de sécurité publique : président, M. le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix; membres, MM. Collez, architecte, directeur du Service des bâtiments; Neveux, conducteur des ponts-et-chaussées, directeur du Service de la Voirie; Rivière, directeur du Service d'hygiène; Robert, inspecteur du travail; Haver, architecte, rue Saint-André; Honoré, architecte, Grande-Rue; Renesson, ingénieur-électricien; Maeq, commandant honoraire des sapeurs-pompiers; Beudet, capitaine-commandant les sapeurs-pompiers; Crayé, officier de casernement des sapeurs-pompiers.

Dramatique Tentative de Suicide

UN DÉSESPÉRÉ SE COUPE LA GORGE A L'AIDE D'UN RASOIR

Dans la matinée de samedi, vers neuf heures, l'agent de police Jules Caron, de service au poste central était informé, par M. Eugène Vandierdonck, 45 ans, demeurant à l'estaminet tenu par M. Masquelier, rue de l'Hospice, 3, qu'un de ses co-locataires avait tenté de se suicider en se coupant la gorge avec un rasoir.

L'agent se rendit aussitôt rue de l'Hospice et constata que les dires de M. Vandierdonck étaient exacts. Le désespéré, le nommé Aimable Guidez, âgé de 62 ans, né à Avesnes-les-Aubert, était étendu dans son lit baignant dans son sang. Le malheureux portait une affreuse blessure à la gorge et était *presqu'exsangue. Le rasoir dont s'était servi* M. Guidez était à portée de sa main.

L'agent Caron fit aussitôt prévenir M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement qui ouvrit une enquête.

Aimable Guidez était atteint d'une maladie incurable. Il avait été pendant assez longtemps hospitalisé à la Fraternité. Le 1er janvier, il avait, malgré les conseils du personnel de l'établissement de l'Avenue Julien Lagache, sorti. On présume que las de souffrir et ne pouvant attenter à ses jours à l'hôpital, il avait hâte d'en sortir.

M. le docteur Felhoen, mandé, pansa le blessé et le fit admettre d'urgence à l'hôpital.

A trois heures de l'après-mid, Aimable Guidez était toujours dans le coma. On ne conserve guère d'espoir de le sauver.

LE SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRÉSENTANTS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS s'est réuni samedi soir, au siège Café Parsy, place de la Gare. Après lecture des statuts, approuvés à l'unanimité des membres présents, l'élection de la commission a été faite.

La permanence commencera à fonctionner samedi prochain, 11 janvier et les voyageurs et représentants désireux d'en faire partie auront toute facilité de se faire inscrire.

SUCCÈS UNIVERSITAIRES. — Notre concitoyen, M. Edouard Flavigny, étudiant à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lille, vient d'être reçu pharmacien de 1re classe.

PHONOLIST, piano électr. de salon, se joue aussi à la main. Merveille d'art et mécan. Jeu artist. incomp. des plus gr. pianistes. Mon SCRÉPEL, 138, Gde-Rue, Rx Tél. 2112 953-3

ASSOCIATION DUNKERQUOISE des ORIGINAIRES DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING. — Une réunion générale aura lieu aujourd'hui dimanche, 5 janvier; la Commission expliquera tout ce qu'elle a fait pour le bien-être des sociétaires et pour la bonne marche de la société.

On nous prie de dire que les personnes désirant faire partie de la société, ne doivent pas hésiter à se faire inscrire, étant donné que le prix de la cotisation n'est que de 0 fr. 50 par an et procure aux membres voyageant en groupe des réductions allant jusqu'à 50 % sur le prix du voyage; des commerçants de la ville accordent aussi aux sociétaires jusqu'à 10 % d'escompte sur les achats faits chez eux; il est dans l'intérêt de tous les Lillois, Roubaisiens et Tourquennois résidant dans la région de Dunkerque de se faire inscrire à l'Association, au siège de la société, Café Richard, rue Belle-Vue, 13, Dunkerque.

GRAND CHOIX de bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, vases cuivre, objets de fantaisie pr cadeaux en biscuit de saxe, maroquinerie, sacs dame. Alliance or contrôlé 25 % meilleur marché. Mon **Woinet**, 3, pl. Trichon. 43840d

LE CHEMIN D'INTERET COMMUN N° 148. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

Le Maire de Roubaix informe ses concitoyens que, dans sa séance du 25 septembre 1912, le Conseil général du Nord a autorisé la modification du tracé du chemin d'intérêt commun n° 148 dans la traverse de Roubaix entre la rue Paul Doumer et le groupe de maisons Recouvez et a fixé les alignements de la nouvelle direction du chemin conformément aux lignes rouges du plan

Ce plan est déposé au Bureau de la comptabilité de la Mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

COKES DE GAZ. — Voir aux annonces tarif Société Roubaisienne d'Eclairage. 3844